

Prévoyance professionnelle – les principaux changements à partir de 2024

Découvrez les changements dans la prévoyance professionnelle et la manière dont Vita et Zurich s'engagent pour plus de fairplay.

Relèvement progressif de l'âge de référence pour les femmes

L'âge de référence pour les femmes va passer de 64 à 65 ans en quatre étapes. L'âge de référence pour les femmes augmentera pour la première fois de trois mois le 1er janvier 2025. Les femmes nées en 1960 partiront encore à la retraite à 64 ans, tandis que les femmes nées en 1961 partiront à la retraite à 64 ans et trois mois. Cela est déjà pris en compte dans l'attestation de prévoyance 2024. Par la suite, l'âge de référence des femmes augmentera comme suit:

| Année de naissance | Age de référence des femmes | dans l'année |
|--------------------|-----------------------------|--------------|
| 1960 | 64 ans | 2024 |
| 1961 | 64 ans, 3 mois | 2025 |
| 1962 | 64 ans, 6 mois | 2026 |
| 1963 | 64 ans, 9 mois | 2027 |
| 1964 | 65 ans | 2028 |

Une prévoyance vieillesse adaptée à l'avenir

Vita et Zurich s'engagent ensemble pour plus de fairplay dans la prévoyance professionnelle. Grâce à des explications transparentes, aux stratégies de placement appropriées et aux solutions de prévoyance correspondantes, nous veillons à ce que vous, nos assurés, bénéficiez de la majeure partie du revenu des placements, comme le prévoit le deuxième pilier.

Souhait versus réalité

76% > 60%

60% du dernier salaire devrait être le revenu des 1^{er} et 2^e piliers après le départ à la retraite. Mais en moyenne, la population suisse souhaite 76%. Qu'est-ce qui ne fonctionne pas ici? Que pouvez-vous faire personnellement?

Informez-vous sur l'étude Fairplay 2023 sur vita.ch/fairplay.

Conditions avantageuses pour les assurances de Zurich

Grâce au partenariat avec Zurich, vous bénéficiez de conditions avantageuses pour les solutions d'assurance et de prévoyance. Par exemple pour une assurance vie: zurich.ch/vita-life. Il suffit de souscrire en ligne en quelques clics et payer par carte de crédit.

Vous trouverez de plus amples informations sur zurich.ch/vitapartner ou auprès de votre conseillère/conseiller à la clientèle de Zurich.



Zurich, novembre 2023